

**Réponse de la Municipalité à l'interpellation de M. Paulraj Kanthia et consorts
déposée le 19 mars 2024**

« Face aux dangers liés à la montée de l'antisémitisme à Lausanne »

Lausanne, le 3 avril 2025

Rappel de l'interpellation

« La tragédie à Zurich suscite des inquiétudes pour la sécurité des citoyens juifs. L'augmentation alarmante de l'antisémitisme, y compris dans les écoles, souligne l'urgence d'une action. La municipalité de Lausanne doit évaluer les risques et prendre des mesures pour protéger ses citoyens juifs contre ce fléau.

Je sou mets cette interpellation en réponse aux récents événements survenus à Zurich¹, où un adolescent a grièvement blessé un citoyen juif orthodoxe. Cette tragédie, survenue dans notre pays, soulève des préoccupations sérieuses quant à la sécurité et au bien-être de nos concitoyens juifs.

La montée de l'antisémitisme et les actes de violence, qu'ils soient passifs ou actifs, sont extrêmement préoccupants. Selon les rapports récents, en Suisse romande, l'année 2023 a enregistré une augmentation de 68% des actes antisémites par rapport à l'année précédente². Cette violence s'est même étendue jusqu'au dans l'espace scolaire³.

Il est impératif de rappeler le devoir régali en des autorités de protéger sa population et de garantir son intégrité physique et psychique ainsi que la paix sociale. La municipalité de Lausanne, avec le concours des autorités cantonales et fédérales, a la responsabilité de promouvoir un environnement sûr pour tous ses citoyens, indépendamment de leur origine ethnique ou de leur croyance religieuse.

Dans ce contexte, la ville de Lausanne, en tant que quatrième ville de Suisse, doit prendre au sérieux la situation de nos concitoyens juifs vivant sur son territoire. Il est de notre devoir en tant que représentants des Lausannoises et Lausannois de veiller à ce que chaque individu se sente en sécurité et respecté dans notre ville.

C'est pourquoi, face à la montée de l'antisémitisme en Suisse, est le récent événement grave survenu à Zurich, Il est impératif que nous évaluions aujourd'hui l'étendue des risques et des mesures actuellement mises en place par la Ville pour faire face à ce triste fléau que fait face nos citoyens juifs. »

¹ <https://www.24heures.ch/zurich-un-adolescent-blesse-grievement-un-juif-orthodoxe-549092905500>

² <https://www.24heures.ch/la-hausse-des-actes-antisemites-se-poursuit-663561189379>

³ <https://www.tagesanzeiger.ch/antisemitismus-an-schulen-hitlergruss-und-geh-nach-auschwitz-177998221823>

Préambule

En préambule, la Municipalité réaffirme son rejet de toute forme de discrimination qu'elle soit liée à l'origine, la couleur de peau, l'appartenance religieuse, le genre ou l'orientation sexuelle.

Elle est convaincue que la lutte contre les préjugés et les discriminations se mène en favorisant la connaissance mutuelle, le vivre ensemble et le partage de valeurs communes. En ayant pour objectif de faire de Lausanne une cité où chaque habitante et habitant a sa place et se sent bien, elle met en place des politiques publiques volontaristes. La lutte contre l'antisémitisme fait partie intégrante des mesures prises dans ce cadre.

Réponse aux questions posées

La Municipalité répond comme suit aux questions posées :

Question 1 : Quelles mesures spécifiques la ville de Lausanne prend-elle actuellement pour lutter contre l'antisémitisme et protéger sa population juive ?

Au-delà des conditions cadres portées par plusieurs services de l'administration communale, qui visent à favoriser la lutte contre toute forme de discrimination et le vivre ensemble, des mesures spécifiques dans les écoles et un dispositif de sécurité qui s'adapte aux menaces potentielles visant la communauté juive sont mis en place (pour plus de détails, se reporter aux réponses aux questions 3, 4 et 5).

Question 2 : La Direction des sports et cohésion sociale, notamment à travers le BLI de la ville de Lausanne est-elle activement impliquée dans la sensibilisation et la prévention de l'antisémitisme ? Si oui, quelles actions sont entreprises ?

La prévention de l'antisémitisme fait partie intégrante des semaines lausannoises contre le racisme (SACR) qui sont organisées par le BLI.

La communauté israélite à Lausanne et dans le canton de Vaud ainsi que la LICRA font partie du groupe de coordination de la SACR. Des projets visant la lutte contre l'antisémitisme sont soutenus dans le cadre de cette semaine. Par exemple, en 2024 la communauté israélite de Lausanne et du canton de Vaud a organisé un goûter discussion autour de la thématique du racisme dans le domaine des soins. Au programme 2025, la LICRA propose des podcasts autour de la problématique du racisme dans le milieu professionnel. La communauté israélite de Lausanne et du canton de Vaud organise des ateliers et une table ronde sur cette même thématique.

En outre, le BLI soutient, via le Fonds lausannois pour l'intégration (FLI), des projets ponctuels qui sont présentés par des acteurs associatifs engagés contre le racisme et l'antisémitisme. On peut citer un « atelier de prévention des discriminations » porté par l'association Palabres dans le cadre du programme « Faire ensemble », qui proposait des espaces de parole, des activités sociales et des accompagnements individuels dans le but de promouvoir la tolérance et le respect dans une société multiculturelle, pour une meilleure intégration réciproque. Ou la « Journée du patrimoine et de la culture juive » proposée par la communauté Israélite de Lausanne lors de la journée européenne de la culture juive avec une visite guidée de la synagogue, commentée et animée par un rabbin. Ou encore une formation d'une demi-journée proposée aux enseignantes et enseignants du CREAL (Centre de ressources pour élèves allophones) proposée par Horizon Parrhésia sur « La dimension



religieuse dans les classes d'accueil, quel positionnement pour les enseignantes et enseignants du CREAL ? » dans l'objectif d'éviter toute discrimination religieuse, d'aider le personnel enseignant à clarifier sa position et d'intégrer la dimension religieuse comme outil d'interculturalité.

La lutte contre l'antisémitisme est également prise en compte dans la conception du jeu « Embrouille-moi si tu peux » qui vise à lutter contre les théories complotistes, lesquelles s'appuient souvent sur des thèses antisémites.

La permanence info racisme du BLI accueille toute personne confrontée à une situation à caractère raciste que ce soit à cause de l'origine, la couleur de peau ou l'appartenance religieuse. On observe toutefois que les personnes confrontées à de l'antisémitisme se tournent plutôt vers des organismes dédiés à cette problématique spécifique, comme la coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation (CICAD) qui propose une cellule d'accueil.

Enfin, pour les 50 ans du BLI, la figure du rabbin de Lausanne a compté parmi les 10 personnalités lausannoises de l'exposition hors-mur, organisée en 2021.

Question 3 : Comment la Municipalité compte-t-elle renforcer la sécurité des institutions et des citoyens juifs à Lausanne face à la montée de l'antisémitisme ?

En tout temps, la Police municipale de Lausanne (PML) est attentive à l'évolution de la menace concernant l'ensemble des thématiques liées, pour toutes les communautés.

Elle a, en 2021, mis sur pied, en réponse à l'évolution des affaires sensibles en matière de gestion de la menace, une nouvelle cellule de gestion et de prévention de la violence (CGPV). Cette cellule prend en compte les recommandations édictées au niveau national contre la radicalisation et l'extrémisme, et collabore étroitement avec différents services de la Police cantonale ainsi qu'avec de nombreux partenaires (social, médical, pénal, etc.).

Ses objectifs essentiels sont de détecter les situations à risque, de les monitorer selon les cas, et de désamorcer tout risque d'escalade ou de passage à l'acte. Plus spécifiquement, la PML collabore étroitement avec la Communauté Israélite de Lausanne et du canton de Vaud (CILV) en matière de sécurité. L'instrumentalisation locale des événements géopolitiques de ces dernières années constitue une source d'inquiétude et d'insécurité pour la communauté israélite de Lausanne et du canton de Vaud. La PML intervient donc régulièrement, de manière préventive, en mettant en place des dispositifs plus ou moins importants selon l'évaluation de la menace.

Fin 2024, une convention a été signée avec la CILV afin d'améliorer la sécurité, les synergies et de faciliter la communication entre la Ville de Lausanne, via sa police municipale, et la CILV en lien avec l'augmentation de la menace.

Question 4 : Existe-t-il des programmes ou des initiatives spécifiques au sein des établissements scolaires de Lausanne pour lutter contre le harcèlement et la discrimination, en particulier en lien avec antisémitisme ?

Un programme pour promouvoir le respect et un bon climat scolaire et pour lutter contre toute forme de violence et de discrimination est déployé dans les établissements scolaires lausannois. Des actions de prévention sont menées sur le thème général du respect des différences.

La lutte contre le harcèlement et la discrimination s'appuie également sur l'enseignement, la connaissance de l'histoire et la prise de conscience de la diversité qui nous entoure. En particulier, l'éthique et les cultures religieuses font partie du programme de l'école obligatoire. L'objectif de cet enseignement est de prendre en compte et rendre accessible la connaissance des fondements culturels historiques et sociaux, y compris des cultures religieuses, afin de permettre aux élèves de comprendre leur propre origine et celle des autres, de saisir et d'apprécier la signification des traditions et le sens des valeurs diverses cohabitant dans la société dans laquelle ils et elles vivent. L'antisémitisme est abordé plus spécifiquement en 11^e année Harmos en cours d'histoire via deux thèmes : premièrement les régimes totalitaires et leurs caractéristiques (idéologie raciste et antisémite, désignation d'un ennemi intérieur) et les processus de violence et de répression associés qui ont touché la population juive. Et deuxièmement, les crimes contre l'humanité qui permettent d'aborder les thématiques du racisme et de l'antisémitisme.

Question 5 : Comment sont pris en charge dans les établissements scolaires les situations de harcèlement et de discrimination qui pourraient se produire envers des élèves d'origine juive. Y a-t-il eu des cas qui ont été recensés récemment ?

Les situations de harcèlement ou de discrimination sont systématiquement prises en charge mais il n'existe pas de registre qui permettrait d'avoir une vision statistique de la problématique.

En cas d'injure ou de harcèlement lié ou non à la religion ou l'origine de l'élève, les établissements s'appuient sur des équipes internes formées à la lutte contre le harcèlement (méthode de préoccupation partagée). Tout élève pris en faute en lien avec des propos, des annotations ou des gestes antisémites ou racistes sont signalés aux parents et sanctionnés. Dans le cadre de la sanction, un travail en lien avec le cadre réglementaire et les aspects historiques doit souvent être accompli (par exemple, faire un exposé sur la Seconde guerre mondiale et sur le thème de la tolérance).

Les établissements peuvent obtenir un soutien du canton (unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire). La brigade de prévention jeunesse du corps de police peut également être appelée à intervenir.

Question 6 : Quels sont les plans de la Municipalité pour promouvoir la coexistence pacifique et la compréhension interculturelle au sein de Lausanne afin de garantir la paix et cohésion sociales ?

La Municipalité promeut la coexistence pacifique et la compréhension interculturelle au sein de la Ville de Lausanne dans le cadre de politiques du « vivre ensemble » qu'elle mène depuis de nombreuses années. Voici quelques-unes des actions clés :

La Municipalité développe une politique des quartiers visant à améliorer la qualité de vie, renforcer l'intégration et la cohésion sociale, encourager la participation citoyenne et coordonner les acteurs locaux. La politique d'animation socio-culturelle et les 18 lieux d'animation répartis dans toute la ville constituent un maillon essentiel de cette politique de consolidation et de maintien de la cohésion sociale de toute la population. Cette approche favorise l'inclusion de toutes les personnes, indépendamment de leur âge, culture, origine ou genre. Le budget participatif, le fonds « Vie de quartier », la fête des voisins, les assemblées de quartiers ou les démarches participatives contribuent également à stimuler le vivre-ensemble et à renforcer le lien social à l'échelle locale.

Le bureau lausannois pour les immigrés a pour mission de favoriser la cohésion sociale et l'égalité des chances. En prodiguant informations et conseils auprès des populations migrantes, le BLI œuvre pour faciliter la participation des populations à la vie publique et à la société. Ces conseils et informations, complétés par des formations et des soutiens via le fonds lausannois pour l'intégration, sont également destinés au riche tissu associatif présent en ville de Lausanne.

La Municipalité met également tout en œuvre pour faciliter la participation et l'intégration de toutes et tous en mettant en place des politiques visant des publics spécifiques. Les délégations à enfance, jeunesse, seniors, LGBTIQ+, intégration ou accessibilité universelle contribuent également à la construction d'une ville où chacune et chacun se sent bien.

Enfin, l'ensemble des manifestations sportives ou culturelles qui invitent à partager découverte, passion et curiosité dans un esprit pacifique contribuent également à tisser des liens durables au sein de la communauté lausannoise.

Ces initiatives illustrent l'engagement de la Ville de Lausanne à promouvoir une coexistence harmonieuse et une compréhension interculturelle, éléments essentiels pour assurer la paix et la cohésion sociale au sein de la communauté.

La Municipalité estime avoir ainsi répondu aux questions de M. Paulraj Kanthia et consorts.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, à Lausanne, le 3 avril 2025.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod

G. L. J.



Le secrétaire
Simon Affolter

[Signature]